



# Collège Notre Dame de La Providence

Allée Alphonse Leroux – B.P. 33 - 59358 ORCHIES CEDEX  
☎ 03 20 41 52 70 - Email : [bgcol@ndpo.fr](mailto:bgcol@ndpo.fr) - Site : [www.ndpo.fr](http://www.ndpo.fr)

Année Scolaire  
2019/2020

## Informations générales

### Pastorale

En 6<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> les élèves ont deux heures de pastorale par mois. En 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup>, les élèves ont des rencontres par période ; accueil des actions caritatives, associatives, ... proposées par les élèves. Les parents sont invités à s'investir dans la prise en charge des groupes. Les élèves du collège peuvent répondre aux différentes propositions qui leur sont faites dans le cadre de la pastorale (participation et préparation aux célébrations, repas partage, ...). L'oratoire accueille les élèves qui le souhaitent sur les temps de récréation.

### Rentrée des classes

#### **Non encore définie à ce jour**

- le matin : de 8 H 30 à 12 H 00 pour les 6<sup>e</sup> (pas de cours l'après-midi). Cette matinée sera clôturée par un pot d'accueil à 12 H 00.
- l'après-midi : à 14 H 00 pour les 5<sup>e</sup> – 14 H 20 pour les 4<sup>e</sup> – 14 H 40 pour les 3<sup>e</sup>.

La matinée est réservée aux élèves de 6<sup>e</sup>. Par petits groupes, enfants et parents, sous la conduite de professeurs, feront la connaissance de l'équipe éducative du collège, des locaux de l'établissement et des modalités de la vie quotidienne.

Dès maintenant, les parents des élèves de 6<sup>e</sup> sont invités à poser cette matinée.

### Demi-pension

La restauration scolaire fonctionnera dès le lendemain de la rentrée des classes.

### Horaires habituels (Les portes du collège sont ouvertes à 8 H 00 et fermées à 18 H 00)

- Matin : 8 H 30 – 11 H 35 (en 4<sup>ème</sup>–3<sup>ème</sup>) ou 12 H 30 (en 6<sup>ème</sup>–5<sup>ème</sup>)
  - Après-Midi : 12 H 50 (en 4<sup>ème</sup>–3<sup>ème</sup>) ou 13 H 45 (en 6<sup>ème</sup>–5<sup>ème</sup>) – 16 H 50
  - Pour les 6<sup>e</sup> bilangue et pour les 5<sup>e</sup>- 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> : 8 H 30 – 12 H 30 mercredi matin
- lundi, mardi et jeudi, vendredi

A l'intérieur de ces plages horaires, les élèves ne quittent pas le collège.

A titre indicatif, les 6<sup>e</sup> ont par semaine : 4h30 de français, 4h30 de mathématiques, 4h de LVI anglais, 3h d'histoire/géographie/EMC, 4h d'éducation physique et sportive, 1h30 de sciences de la vie et de la terre, 1h de sciences-physiques, 1h30 de technologie, 1h d'arts plastiques, 1h d'éducation musicale, 2h de bilangue espagnole, 3h d'aide au travail personnel, 2h de pastorale par mois, 2h de vie de classe par mois et des possibilités d'AS (Association Sportive)

### Externat surveillé

Les élèves externes surveillés ne quittent le collège qu'aux heures indiquées ci-dessus (sauf modification exceptionnelle décidée par l'établissement et notée sur l'emploi du temps ou le carnet de correspondance). **Une dispense annuelle ou occasionnelle d'E.P.S. ne permet pas la sortie de l'établissement.**

### Absences

Pour toute absence imprévue, les parents sont invités à prévenir l'établissement par téléphone le matin même **avant 9 H 00** (Bureau de la vie scolaire 03 20 41 52 78 ou par mail : [cpecol@ndpo.fr](mailto:cpecol@ndpo.fr) ou [survcoll@ndpo.fr](mailto:survcoll@ndpo.fr)).

### Tenue et comportement

Les élèves doivent adopter une tenue propre et décente et un comportement correct (cf. règlement) en évitant toute manifestation amicale excessive ou toute attitude provocante.

Laboratoire : Une blouse en coton est obligatoire lors des travaux pratiques de sciences-physiques, chimie, technologie et Sciences de la Vie et de la Terre.

### Mutuelle Saint Christophe

L'institution Notre Dame de La Providence souscrit à la mutuelle Saint Christophe. Sont prises en charge les activités scolaires et extrascolaires.

**T.S.V.P.**

**Livres et fournitures** : Pour les 6<sup>ème</sup>, le trousseau ainsi que la tablette (IPAD) contenant les manuels scolaires numériques seront remis le (date non définie) de 9 H 00 à 12 H 30 et de 13 H 30 à 17 H 30. Concernant les 5<sup>ème</sup> et les 4<sup>ème</sup> les élèves conservent leur IPAD jusqu'en 3<sup>ème</sup>. Pour les 3<sup>ème</sup>, les livres et trousseaux seront remis le même jour aux mêmes horaires. Prix indicatif du trousseau de fournitures confectionné par l'Association de parents d'élèves : 81 € (en 2017-2018) en 6<sup>e</sup>.

**Moyens de transport** : Aucune demande n'est à faire pour les élèves possédant déjà un titre de transport. Les nouveaux élèves empruntant les lignes régulières de bus font leur demande via internet sur le site du conseil général du nord (cf. la procédure figurant dans le dossier d'inscription). Pour bénéficier de la prise en charge du Conseil Général, les élèves doivent d'une part habiter à plus de 3 km du collège, et d'autre part il ne doit y avoir aucun collège privé plus proche du domicile. Les lignes et horaires de bus sont consultables sur le site ARC EN CIEL 59.

**Association sportive** : Les professeurs d'Education Physique et Sportive proposent à tous ceux qui le désirent des activités sportives et la participation à divers championnats au cours de l'année. Lorsque les calendriers seront établis, une circulaire vous parviendra avec les précisions nécessaires.

**Livret Scolaire Unique** : En classe de 3<sup>ème</sup>, une formation PSC1 (Prévention Secours Civiques 1<sup>er</sup> niveau) est proposée sur la base du volontariat par l'association Agir et Sauver. Les élèves sont formés à l'utilisation de l'informatique et à l'acquisition des compétences. L'obtention du brevet prévoit la validation du livret Scolaire Unique.

**Sécurité** : Puisqu'il est interdit de fumer dans tous les établissements scolaires, les élèves n'ont pas à avoir sur eux : cigarettes (y compris les cigarettes électroniques), briquet ou allumettes. Ils n'ont pas besoin non plus de cutter et de tout autre objet non utile à l'enseignement.

**Prévention : PSC1 – ASSR ...** : Dans le cadre de la prévention au collège, les élèves passeront l'ASSR 1 et 2 en 5<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>, le PSC 1 (volontariat). Ils seront aussi sensibilisés à différents thèmes par la BRDJ de Valenciennes.

**Education Physique et Sportive** : Tenue de sport (*inscrite au nom et prénom de l'enfant*) : basket, short, maillot, survêtement, obligatoires pendant les cours. Les élèves doivent se changer après le sport pour une meilleure hygiène. En cas de dispense médicale, l'élève ne sera pas autorisé à quitter le collège.

### **Information des familles**

Le carnet de correspondance assure la liaison au quotidien entre le collège et les familles.

Le logiciel SCOLINFO permet aux familles de consulter, au jour le jour, via internet, les absences, les notes, le cahier de texte, les sanctions de leur enfant. Cet accès est protégé par un code confidentiel remis sous enveloppe en septembre.

Un relevé de notes sera remis aux élèves toutes les 6 semaines environ. Les bulletins trimestriels sont envoyés par la poste. **Aucun duplicata ne sera délivré.** Il en sera de même pour les certificats de scolarité donnés en début d'année scolaire.

### **Sorties et déplacements scolaires**

Un séjour d'intégration est organisé en 6<sup>e</sup> durant le mois de septembre. Un séjour culturel avec hébergement est proposé à tous les élèves de 5<sup>e</sup>. Deux séjours sportifs sont proposés pour les 4<sup>e</sup>. Un autre séjour de fin de scolarité est organisé pour les 3<sup>e</sup> (Prix indicatif du séjour 6<sup>e</sup> : 240 € - pour les 5<sup>e</sup> : de 260€ à 300 € - pour les 4<sup>e</sup> de 265 € à 470 € (selon les destinations et le nombre d'élèves) - pour les 3<sup>e</sup> : de 360 € à 560 € (selon les destinations et le nombre d'élèves).

Les sorties scolaires font partie intégrante du cursus scolaire. En cas de difficultés financières, les familles sont invitées à prendre contact par écrit avec la Direction.

Pour les séjours ou sorties scolaires à l'étranger, il est indispensable que chaque élève possède sa carte d'identité ainsi que celle des parents ou son passeport, une carte européenne de santé et l'autorisation de sortie de territoire valides à la date du retour du séjour. Veuillez dès à présent prendre vos dispositions à ce sujet.

**Portes ouvertes** : Elles auront lieu les samedi 8 décembre 2018 et 9 mars 2019 et seront, pour vous, l'occasion de découvrir le collège. Les élèves, le personnel, les enseignants y montreront des activités réalisées tout au long de l'année.

**Ph. BESIN,  
Chef d'établissement.**